



assemblée générale – NEUVY SUR BARANGEON - 14 mai 2012

RAPPORT FINANCIER 2011

François Sahuguet, trésorier général

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs, Bonjour à tous,

J'ai le plaisir de vous présenter les comptes de l'exercice 2011.

Je vous rends compte de la situation financière et des résultats dégagés au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2011 qui apparaissent dans les comptes annuels de l'association joints au présent rapport. Du point de vue de la gestion financière, l'année 2011 s'est déroulée dans la continuité de l'exercice précédent. Le bilan prévisionnel de 2011 qui vous a été présenté à la dernière assemblée ici même, a été respecté et il n'y a eu aucun débordement.

A défaut d'une nouvelle croissance de notre activité dans un environnement défavorable, nous résistons assez bien à l'usure du temps grâce à une certaine dynamique qui est le fruit de tous et je voudrais, ici, en remercier toutes celles et ceux qui y ont contribué. Car la contrainte financière est inhérente au projet de la Fédération, elle est source de dynamique et il est toujours plus bénéfique de l'appriivoiser plutôt que de la passer sous silence. Sans les apports militants et bénévoles des élus adhérents qui s'investissent beaucoup, il serait illusoire de penser que nous pourrions améliorer de manière significative notre efficacité au plan national sans renforcer, à ce niveau, nos moyens, ce qui appellera des évolutions.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat dégagé au cours de l'exercice est excédentaire de 5.813,13 euros. Il vous est proposé d'affecter le résultat net à la réserve pour projet associatif qui sera ainsi portée à 10.717,15 euros.

LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation se situent à hauteur de 29.362,80 euros dont 13.224 euros de rétrocession de cotisations encaissées et qui représentent la participation des associations départementales et régionales affiliées soit 1653 adhérents à 8 euros.

La rareté de la ressource financière nous impose une utilisation efficace et prudente de l'argent

Les charges d'exploitation sont à hauteur de 23.549,67 euros. Il faut souligner que les Administrateurs ont renoncés au remboursement de leurs frais de déplacement pour un montant de 1.571,55 euros. Les frais engagés pour le congrès de NEUVY l'an dernier sont de l'ordre de 10.279,60 euros et ont été couverts en partie par les participations des adhérents pour un montant de 9.223 euros, le solde restant à la charge de la Fédération est assez restreint puisqu'il se monte à 1.056,60 euros, soit 10 % de l'engagement des frais. En dehors des frais de fonctionnement courants, la principale dépense a porté sur les frais de contentieux et de Tribunaux imposés par le président de l'ANPOGD soit 4.256,60 euros. La Fédération a pris à sa charge, l'insertion du Fonds de Dotation des Pupilles de la Nation dans le Guide annuel des dons soit 1.100 € ainsi que la parution dans le Journal Officiel soit 120 €.

BILAN

La situation financière présente des fonds propres pour 10.717,15 euros. L'association n'a contacté aucun emprunt et vit par son autofinancement. Le solde d'endettement à court ou long terme est inexistant et notre indépendance financière est donc intacte.

L'association a participé à hauteur de 50 € d'apport pour la création du Fonds de Dotation des Pupilles de la Nation. D'autre part, il est à souligner que l'association n'a aucune dette et que les frais engagés ainsi que les factures fournisseurs sont réglés au comptant.

ANALYSE FINANCIERE

La situation de trésorerie présente un solde positif bancaire de 10.041,65 euros. Les éléments financiers se présentent ainsi : Le fonds de roulement est positif de 10.667,15 € Le besoin en fonds de roulement est de 625.50 euros

La capacité d'autofinancement est positive de 5.813,13 euros soit 4 mois de cotisations Quant aux ratios financiers, ils présentent tous une position favorable.

Le bilan constitue un instrument fondamental de la transparence financière et il est indispensable pour porter un jugement éclairé sur la gestion du projet associatif. Je peux donc affirmer que l'activité financière de l'association est saine.

Je vous demande de bien vouloir donner votre quitus au Conseil d'Administration pour la présente gestion.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toute information utile complémentaire.

Votre Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Merci pour votre attention.